

BULLETIN D'INSCRIPTION TRAIL L'ESCARENOISE 08/05/ 2022

DEUX DISTANCES : 11,5KMS OU 18 KMS

**A retourner avec le règlement (Chèque de 10, 15 € à l'ordre de « [Escarenespace](#) »)
licence et certificat médical avant le 30 avril 2022 par courrier à :
Mme Martine Cagnazzo – Mairie de l'Escarene 06440 L'ESCARENE**

NOM :

Prénom :

Date de naissance.....Sexe.....

TEL :

ADRESSE :

Code postal :.....Ville :.....

Email:.....

CLUB :.....N° Licence.....

11,5Km

18Km

Nombre de repas :

**FRAIS D'ENGAGEMENT : 10 € pour les 11,5kms / 15 € pour le 18kms
+ 6€ / repas (Pan bagnat + boisson)**

**Chèque à l'ordre de : ESCARENESPACE
Joindre un certificat médical ou photocopie de licence**

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Conditions obligatoires pour participer à une course hors stade :

Les athlètes licenciés FFA et FFTRI devront présenter leur LICENCE et les athlètes non licenciés devront présenter un CERTIFICAT MEDICAL pour la pratique de la course à pied en compétition, au plus tard lors du retrait du dossard (Pour les deux, original ou copie datant de moins d'un an) Conformément aux textes de loi n° 99-223 du 23 mars 1999.

Fait à

Le

Signature